

Les 27 et 28 mars 2010, Journées Tourisme et Handicap

Les professionnels du Tourisme ouvrent leurs portes et présentent les actions mises en place en terme d'accessibilité pour des vacances et loisirs adaptés à tous.

L'association Tourisme et Handicaps en partenariat avec le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, en charge du tourisme, le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, le Rn2d (Réseau

National des Destinations Départementales) et Atout France, organise deux journées de sensibilisation et de communication à travers la France, sur le thème « des vacances accessibles pour tous ».

CHIFFRES CLES

31 janvier 2009 : **3 205** sites labellisés 31 janvier 2010 : **3858** sites labellisés **Soit une augmentation de 20,4 %.**

Ce qui prouve l'implication des professionnels du tourisme

Cette année encore les Comités départementaux du Tourisme renouvellent leur engagement pour un tourisme accessible à tous en se mobilisant pour les **Journées Nationales Tourisme et Handicap**, qui auront lieu les 27 et 28 mars prochains.

Les Journées Tourisme et Handicap constituent une véritable opportunité pour les personnes handicapées, comme pour le grand public, de découvrir les efforts accomplis par les professionnels du tourisme en termes d'installations pour un accueil et un confort optimal.

Sur tout le territoire, les sites labellisés **Tourisme et Handicap** participant à l'opération ont mis en place de nombreuses actions, reflet de leur implication quotidienne dans ce domaine. Gratuité, mise en situation de handicap, réduction, verre de l'amitié, dégustation de produits régionaux, initiation, visite guidée, ou encore divers ateliers sont au programme.

Fermez les yeux, bouchez vous les oreilles ou oubliez vos jambes... Que feriez-vous de vos vacances ?

Partenaires des Journées Tourisme et Handicap













Label Tourisme et Handicap

Seul moyen d'identification fiable, le Label Tourisme et Handicap a été créé à l'initiative du Secrétariat d'Etat à la consommation et au tourisme en mai 2001. Il apporte la garantie d'un accueil adapté et répond à la demande des personnes handicapées qui veulent pouvoir choisir leurs vacances, se cultiver, se distraire, partir seules, en famille ou entre amis, où elles le souhaitent, comme tout le monde et avec tout le monde.



Contact presse :

AB3C – Annie Blin – Fabienne Frédal 34 rue de l'Arcade – 75008 Paris Tel : 01 53 30 74 00 – Fax : 01 53 30 74 09

Mail: annie@ab3c.com